

PAR COURRIEL

Québec, le 31 juillet 2026

Monsieur Pierre Wilson
Porte-parole
Table de concertation sur l'avenir de la Villa Frederick-James
piwi0809@gmail.com

Objet : Rapport de travail de la Table de concertation sur l'avenir de la Villa Frederick-James

Monsieur,

Je tiens d'abord à vous remercier, ainsi que l'ensemble des membres de la Table de concertation sur l'avenir de la Villa Frederick-James, pour le travail réalisé au cours des derniers mois et pour l'engagement soutenu dont vous avez fait preuve à l'égard de l'avenir de ce lieu emblématique de Percé.

Le ministère de la Culture et des Communications a analysé avec attention les propositions contenues dans votre rapport de travail ainsi que les échanges tenus récemment avec les représentants du Ministère et nos partenaires.

Ces travaux témoignent d'une réflexion sérieuse et d'une volonté commune de contribuer au rayonnement de la Villa Frederick-James et au développement culturel de la région. Je tiens à souligner la qualité de la démarche entreprise et l'apport significatif des personnes qui y ont participé.

Toutefois, après examen, le Ministère constate que les orientations proposées ne correspondent pas à la vision qu'il souhaite privilégier pour l'avenir de la Villa. Le rapport recommande notamment que la Villa soit consacrée principalement aux arts visuels et à la diversité des pratiques artistiques, dans un modèle de gouvernance accordant à la Table une pleine autonomie en matière de gestion et de programmation. Or, le Ministère estime que la vocation future du lieu doit reposer sur une approche plus ouverte, inclusive et rassembleuse.

La Villa Frederick-James doit devenir un lieu vivant au service de l'ensemble de la communauté. La culture y occupera une place centrale, mais dans son sens le plus large. Les arts visuels, qui sont intimement liés à l'histoire et à l'identité du lieu, continueront assurément d'y occuper une place importante. Toutefois, ils devront s'inscrire dans une vision plus vaste permettant également l'accueil d'initiatives liées au patrimoine, à la littérature, aux autres disciplines artistiques, à la médiation culturelle et aux activités favorisant l'appropriation du lieu par les citoyens.

... 2

Cette vision doit aussi permettre l'accueil d'initiatives issues des milieux scolaire, communautaire, touristique et régional afin que la Villa contribue pleinement à la vitalité de Percé et de son territoire. Le Ministère considère qu'un tel lieu doit demeurer accessible à une diversité de partenaires et d'usagers et évoluer dans un esprit de collaboration, d'ouverture et de complémentarité plutôt que dans le cadre d'une vocation spécialisée ou exclusive.

Dans ce contexte, et compte tenu des divergences persistantes entre les orientations proposées par la Table et celles privilégiées par le gouvernement, j'ai le regret de vous informer que le Ministère met fin à la démarche menée en partenariat avec la Table de concertation sur l'avenir de la Villa Frederick-James.

Le Ministère entend maintenant, en collaboration avec ses partenaires actuels et futurs, amorcer une nouvelle démarche de concertation auprès des intervenants du milieu qui partagent cette volonté de faire de la Villa un lieu ouvert, inclusif et au bénéfice de l'ensemble de la communauté.

Cette décision ne remet toutefois nullement en question la contribution des membres de la Table ni l'intérêt de leur engagement envers l'avenir de la Villa. À ce titre, les personnes et organismes qui souhaitent contribuer à cette vision plus large du développement et de l'animation du lieu seront les bienvenus lors des prochaines étapes de concertation et de mise en œuvre.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des membres de la Table pour leur temps, leur expertise et leur attachement à la Villa Frederick-James. Les réflexions menées au cours des derniers mois contribueront utilement à alimenter les suites du projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Mathieu Lacombe

c. c. M^{me} Gabrielle Paquette, directrice régionale
M^{me} Louise Chamberland, sous-ministre adjointe
M. Martin Soucy, président-directeur général de la Sépaq
M. Stéphane Sainte-Croix, député

N/Réf. : 57398